

Test de connaissance du français pour une immigration au Québec (TCF « pour le Québec »)

➤ **RESPONSABLE PEDAGOGIQUE**

Examineur :

AKA KOFFI Sabine
Professeure certifiée
en Français

➤ **CALENDRIER**

Sessions de test organisées
- **durant la dernière quinzaine
des mois de janvier, mars,
mai, septembre et
novembre**
- **pour un minimum de 5
inscrits**

➤ **LIEU DE FORMATION**

Campus d'Outumaoro
Université
de la
Polynésie française

Objectifs

Le Test de connaissance du français pour le Québec est un test de niveau linguistique en français répondant aux normes du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) du Québec, dans le cadre de la constitution d'un dossier d'immigration pour le Québec.

Public et conditions d'accès

Le TCF pour le Québec s'adresse à toute personne ayant besoin de certifier son niveau de français dans le cadre d'une procédure d'immigration permanente vers le Québec afin de faire valider de façon simple, fiable et rapide ses connaissances et ses compétences en français.

Aucun diplôme ni aucune préparation ne sont requis pour pouvoir passer ce test.

Epreuves

Quatre épreuves sont possibles :

- Compréhension orale (29 questions). Durée : 25 minutes
- Compréhension écrite (29 questions). Durée : 45 minutes
- Expression écrite (3 tâches). Durée : 60 minutes
- Expression orale (3 tâches). Durée : 12 minutes

Les épreuves écrites sont passées collectivement ou sur ordinateur.

Les épreuves orales sont passées individuellement.

Compte tenu du barème appliqué par les autorités québécoises, il est fortement recommandé de choisir en priorité les épreuves orales (expression et compréhension) qui peuvent rapporter jusqu'à 14 points sur 16 au total. Les candidats qui estiment avoir un niveau avancé à l'écrit pourront décider de passer la totalité des épreuves.

Validation

Le résultat obtenu au test donne lieu à la délivrance d'une attestation de niveau, valable 2 ans. L'original de cette attestation devra être produit pour toute demande d'immigration au Québec.

Sessions de test

L'Université de la Polynésie française est centre agréé TCF.

Les sessions du TCF « pour le Québec » sont organisées tout au long de l'année à raison d'une session tous les deux mois et en fonction d'un nombre minimum de 5 inscrits.

Frais d'inscription

Droits d'inscription pour chacune des 4 épreuves : 6 000 F CFP